

15.09.2010 - 10:30 Uhr

La surévaluation spéculative du franc est une menace pour les salaires et les emplois/ L'USS demande des interventions directes contre ceux qui spéculent sur les devises

Bern (ots) -

Les spéculations sur les devises font grimper le cours du franc à des niveaux dangereux. Comme dans les années 1970, la Banque nationale suisse (BNS) doit à présent lutter avec détermination contre un franc exagérément fort. En effet, si le franc reste longtemps surévalué à un tel point, l'économie risque de subir de graves dommages.

L'USS a regroupé les études disponibles qui traitent des conséquences de l'appréciation du franc sur l'économie suisse (cf. le dossier « Répercussions d'une appréciation du franc sur l'économie suisse - résultats de simulations économétriques »). Ces études montrent qu'une durable appréciation du franc de dix pour cent provoquera de sérieux dégâts dans l'économie. Les principales victimes en seront l'industrie d'exportation et le tourisme.

Il faut à présent une volonté politique de prendre des mesures contre la surévaluation spéculative du franc. Dans les années 1970, la BNS a, par diverses mesures, lutté avec succès contre les appréciations du franc. Les mesures aujourd'hui prioritaires sont des interventions directes sur le marché des changes. En 1978, la BNS a utilisé ce remède, elle s'est donné un objectif en termes de taux de change et a réussi à atteindre un cours supérieur à 80 centimes pour 1 mark allemand. De surcroît, l'USS préconise encore d'autres mesures :

- L'introduction d'un impôt sur les transactions financières : lorsque le cours du franc est surtout poussé vers le haut par une spéculation à court terme, un impôt sur les transactions va fortement réduire le bénéfice de ces opérations spéculatives, de sorte que les volumes en jeu diminueront.
- Des interventions régulatrices auprès des banques : dans les années 1970 déjà, la Confédération et la BNS ont considérablement restreint les opérations sur le marché des devises, afin de protéger l'économie suisse d'une appréciation du franc (« convention transitoire »). Cette mesure a été un grand succès.
- Une offre destinée aux entreprises exportatrices pour les inviter, moyennant pièces justificatives, à changer des euros contre des francs à un taux spécial : le financement (temporaire) de cette mesure peut aussi se faire par l'intermédiaire de la Confédération.

Si le franc fort n'est pas combattu rapidement, cela aura de graves et durables conséquences. Le chômage risque de prendre l'ascenseur et les salaires de baisser. Des entreprises fermeront leurs portes, alors qu'elles sont compétitives lorsque le taux de change est réaliste. La production sera délocalisée dans les pays étrangers. Ces entreprises et unités d'entreprise reviendront en Suisse au mieux au bout de longues années. Aujourd'hui déjà de tels cas de dumping salarial nous sont parvenus.

Contact:

Daniel Lampart, économiste en chef de l'USS, 079 205 69 11

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100610295> abgerufen werden.